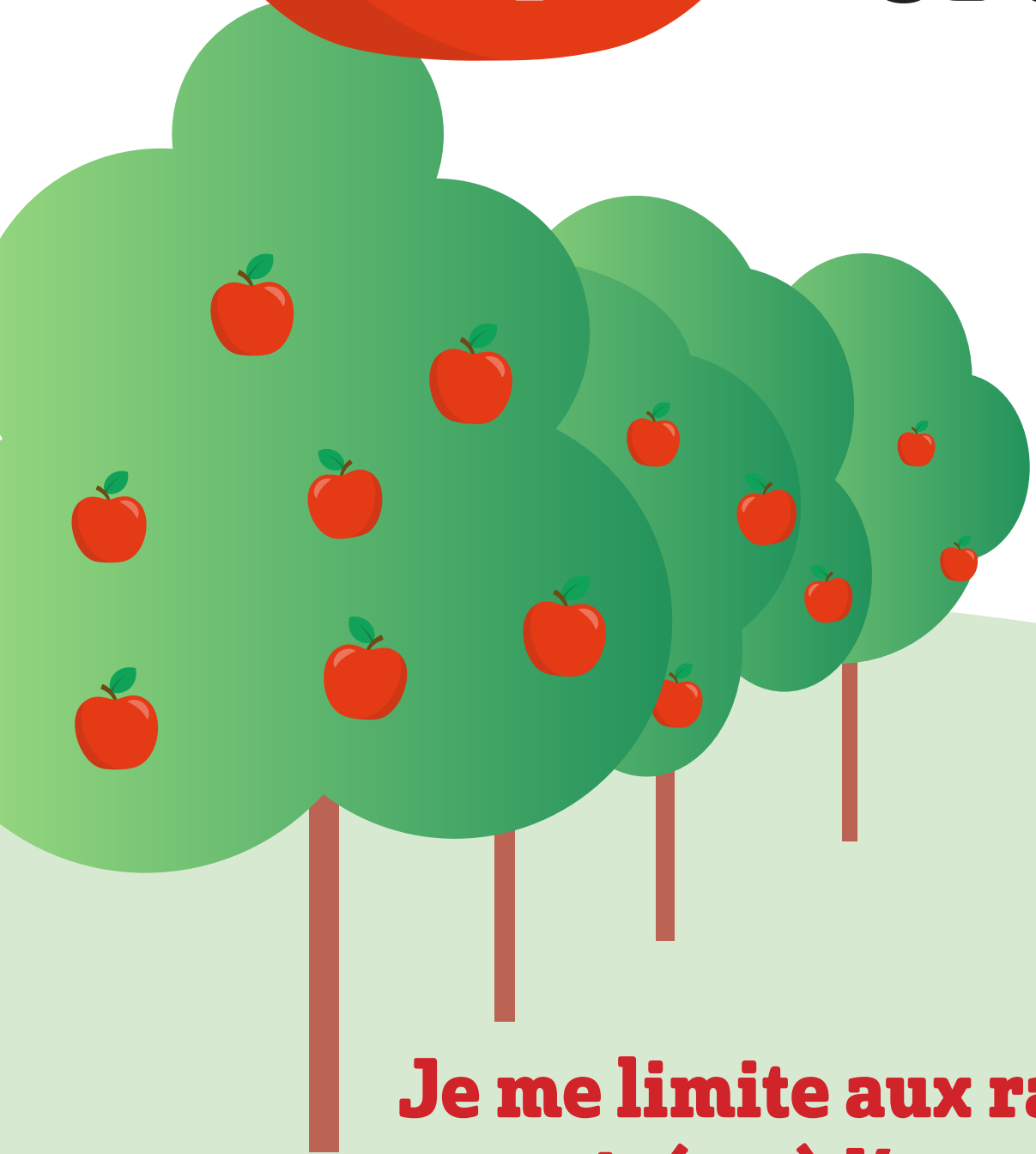


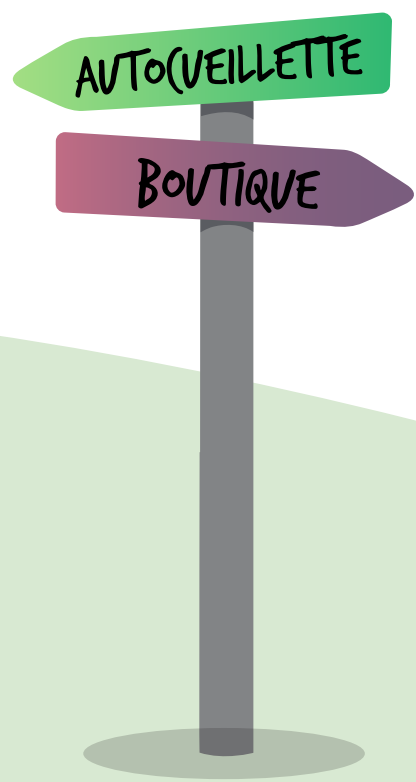


Les 10 consignes du cueilleur responsable



Je me limite aux rangées autorisées à l'autocueillette

afin de respecter la maturité des différentes variétés de pommes.



Je ne grimpe pas aux arbres,
j'utilise les échelles
mises à ma disposition
dans le verger.



Je surveille mes enfants en tout temps
pour leur sécurité et le respect des autres cueilleurs.



Pour cueillir une pomme, je la lève vers le haut en la repliant vers la branche pour la détacher de l'arbre.

Il ne faut pas la tourner sur elle-même, ni tirer vers le bas, cela abîme les arbres et détruit les fruits de l'année suivante.



J'évite le gaspillage

et je ne croque pas dans toutes les pommes ni ne les jette par terre, mais un petit test de qualité, c'est autorisé et même recommandé pour la santé.



Je ne brise pas les branches.



Je ne fume pas dans les espaces de cueillette.



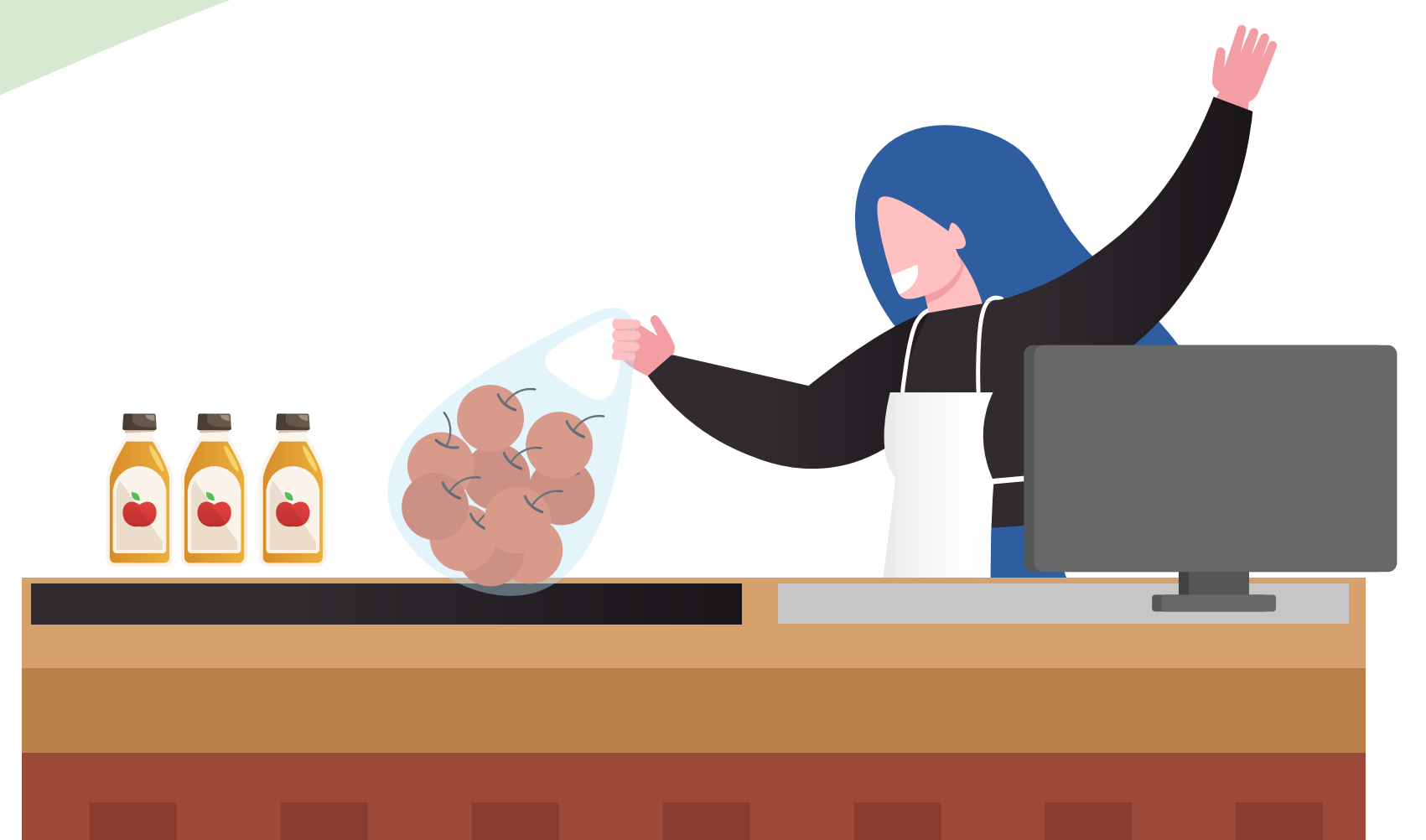
Je ne jette pas de déchets au sol.



Je ne lance pas de pommes.



Je visite la boutique
pour y découvrir les bons produits locaux.



Bonne cueillette !



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC